



Le suivi des trois premières années de carrière des diplômés des professions sociales de l'année 2001 permet d'apprécier leur insertion professionnelle à l'issue de leur formation et de la comparer aux autres diplômés de niveau équivalent.

Les diplômés des formations sociales de niveaux III et IV sont majoritairement des femmes et sont relativement plus âgés que les autres diplômés de même niveau. C'est notamment le cas des moniteurs éducateurs, diplômés de niveau IV qui, pour les deux tiers, ont connu une période d'interruption de leurs études.

La plupart des diplômés des formations sociales estiment avoir atteint le niveau de formation qu'ils souhaitaient, bien que les moniteurs éducateurs évoquent aussi pour plus de 40 % d'entre eux des raisons financières pour justifier de l'arrêt de leurs études.

Au regard de l'emploi, l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés des formations sociales est plus rapide et plus stable que celle des autres diplômés de niveau équivalent. Plus de 80 % d'entre eux ont ainsi trouvé un emploi moins de trois mois après leur sortie de formation. La durée du premier poste occupé est supérieure à deux ans pour la moitié des diplômés des formations sociales, contre un tiers des autres diplômés. Peu exposés au chômage ou à l'inactivité, huit sortants des formations sociales sur dix occupent un emploi à durée indéterminée trois ans après l'obtention de leur diplôme, et la quasi-totalité d'entre eux exercent un métier correspondant à leur formation.

Milan MOMIC

Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement
Ministère de la Santé et des Solidarités
DREES

Les trois premières années de carrière des professions sociales

Les enquêtes « Générations » du CEREQ permettent de suivre les débuts de parcours professionnel des jeunes diplômés dans le domaine sanitaire et social pendant leurs trois premières années de carrière¹. Pour les formations sociales, le suivi de la « Génération 2001 »² concerne à la fois les jeunes sortis de formations initiales (primo sortants), mais également des personnes ayant obtenu leur diplôme après avoir interrompu puis repris leurs études (encadré 1). Deux groupes d'étudiants ont été identifiés en fonction du niveau de diplôme obtenu dans le domaine du social et comparés aux jeunes issus de formations initiales de niveau équivalent : d'une part, celui des sortants de formations sociales avec un diplôme de niveau

1. Les sortants de l'ensemble de l'année 2001 ont été interrogés en avril 2004. La majorité des jeunes ayant achevé leurs études en juin 2001, le suivi du parcours professionnel réalisé ici correspond donc le plus souvent à une durée légèrement inférieure à trois ans.

2. Cette étude fait suite à un premier travail commandé par la DREES et réalisé par Dominique Beynier et Benoît Tudoux sur l'insertion dans le social de la « Génération 1998 ».

III (équivalent à un DEUG, un DUT ou un BTS), c'est-à-dire exclusivement ici des assistants de service social, des éducateurs spécialisés, des éducateurs de jeunes enfants et des conseillers en économie sociale et familiale ; d'autre part, celui des sortants de formations sociales avec un diplôme de niveau IV de moniteur éducateur (équivalent au baccalauréat) [encadré 2]. En outre, un ensemble d'étudiants, plus hétérogène, est constitué de primo sortants du système éducatif qui déclarent exercer un

métier du social sans être titulaires des diplômes précédemment cités (encadré 3).

Les diplômés des formations sociales de niveau III sont majoritairement des femmes et sont relativement plus âgés que les autres sortants de niveau équivalent

En 2001, les diplômés du travail social représentaient près de 4 % de

l'ensemble des sortants de formation de niveau III (tableau 1). Les femmes constituent la majorité de ces diplômés (83 %), contre 58 % pour l'ensemble des sorties de formation de ce niveau. Ils obtiennent leur diplôme à 27 ans en moyenne (26 ans pour les femmes contre 29 ans pour les hommes), soit relativement plus tardivement que l'ensemble des primo sortants de niveau III (22 ans). Cet écart d'âge s'explique d'abord par la durée des études conduisant au niveau III dans les professions sociales, qui est le plus souvent de trois ans, soit une année de plus que pour les autres diplômés de niveau équivalent (DEUG, DUT et BTS, par exemple) ; ensuite par le fait que la génération 2001 ne compte pas uniquement, dans le domaine sanitaire et social, des jeunes sortis de formation initiale mais aussi des étudiants reprenant des études plus tardivement (29 % des sortants diplômés en 2001 des formations sociales du niveau III). Ces derniers obtiennent ainsi leur diplôme à 31 ans en moyenne, contre 25 ans pour les primo sortants des formations du travail social de niveau III. L'âge de sortie des primo sortants de formation sociale était le même trois ans auparavant (génération 1998). Les sortants de formations sociales apparaissent ainsi d'au moins deux ans plus âgés que les autres étudiants de niveau équivalent, vraisemblablement parce qu'ils ont plus souvent débuté leurs études supérieures par d'autres formations universitaires.

Les diplômés de niveau III des formations sociales apparaissent plus souvent issus d'une famille de cadres ou de professions libérales³ (28 %) que les autres sortants du système éducatif (19 % en moyenne) et même que l'ensemble des diplômés de niveau III (24 %). Symétriquement, leurs parents sont moins souvent ouvriers (16 %) que ceux des autres sortants, cette proportion étant de 27 % pour l'ensemble des sortants et de 21 % pour les seuls diplômés de niveau III (tableau 2).

3. Cette dénomination recouvre l'ensemble des cadres, ingénieurs, professions libérales et professeurs.

E•1

L'enquête Génération 2001

Les enquêtes Génération du CEREQ (Centre d'Études et de Recherche sur l'Emploi et les Qualifications) permettent d'étudier les trajectoires d'entrée dans la vie active et l'insertion professionnelle de cohortes de jeunes ayant achevé leur formation initiale. À ce jour, trois enquêtes de ce type ont été réalisées concernant les jeunes sortis de formation initiale en 1992, en 1998 et en 2001.

Plus précisément, le champ de ces enquêtes porte donc sur des jeunes qui ont quitté le système éducatif au cours de l'année, sans l'avoir quitté auparavant (sauf pour service militaire ou raisons de santé), et qui n'ont pas repris des études au cours de l'année qui a suivi leur entrée sur le marché du travail. Ces jeunes sont interrogés sur leur situation et leur parcours quelques années après leur sortie du système éducatif (cinq ans pour Génération 92, trois ans puis cinq et sept ans pour Génération 98, trois ans pour Génération 2001).

Cependant, pour l'enquête Génération 2001, ce champ a été étendu, pour certains diplômés sous tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports et du ministère de la Santé et des Solidarités (diplôme d'État d'assistant de service social, diplôme de conseiller en économie sociale et familiale, diplôme d'État d'éducateur spécialisé, diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur), à l'ensemble des diplômés, qu'ils sortent de formation initiale (primo sortants) ou qu'ils aient obtenu leurs diplômes après avoir repris des études (personnes dont ce n'est pas la première sortie du système éducatif). Cette extension a été demandée au CEREQ par ces ministères pour tous les nouveaux diplômés des principales formations. Au total, le CEREQ a interrogé en 2004 un échantillon d'environ 24 000 jeunes représentatifs des sortants du système éducatif en 2001 (avec ou sans diplôme).

E•2

Le repérage des étudiants issus des formations sociales

La classe de sortie et la spécialité du diplôme préparé ou la spécialité de la formation ont permis de repérer les élèves sortants du système éducatif avec un des principaux diplômes, de niveau III ou IV, conduisant aux professions sociales. Deux sous-groupes ont ainsi pu être étudiés :

- 912 sortants diplômés de niveau III des formations préparant aux métiers d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants ou de conseiller en économie sociale et familiale. Ils représentent 5 360 individus ayant obtenu leur diplôme et quitté le système éducatif en 2001.

- 426 sortants diplômés de niveau IV des formations préparant au métier de moniteur éducateur. Ils représentent 1 500 individus ayant obtenu leur diplôme et quitté le système éducatif en 2001.

Par ailleurs, une autre sous-population a été isolée, pour tenter de compléter cette analyse, notamment sur le champ des sortants des formations sociales de niveau V (équivalent à un CAP ou un BEP). Elle regroupe, parmi les sortants du système éducatif en 2001, ceux qui ne font pas partie des deux groupes précédemment identifiés, mais qui, à la date de l'enquête, c'est-à-dire environ trois ans après leur sortie de formation, ont déclaré exercer une profession sociale (exploitation des libellés en clair¹ du descriptif d'emploi fait par les personnes interrogées). Par construction, les personnes qui composent ce groupe sont toutes des primo sortants (aucune n'est en reprise d'études), elles ont suivi des formations hétérogènes, tant en spécialités qu'en niveaux d'études et elles ont toutes un emploi à la date de l'enquête.

290 sortants correspondant à ces critères ont ainsi été identifiés qui, après pondération, sont représentatifs de 13 000 individus.

1. Pour plus d'information sur la méthode de repérage des métiers par libellés en clair voir, « Les métiers du travail social, hors aide à domicile », *Études et Résultats*, n° 441, 2005, DREES.

Deux tiers des diplômés des formations sociales de niveau IV étaient en reprise d'études

Les sortants de formation avec un certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur représentaient en 2001 près de 2 % des titulaires d'un diplôme de niveau IV⁴. Les femmes sont toujours nettement majoritaires et représentent 73 % des diplômés. L'âge moyen d'obtention du diplôme est ici d'un peu plus de 27 ans (27 ans pour les femmes, 29 ans pour les hommes), soit un âge nettement plus élevé que celui de l'ensemble des diplômés de niveau IV (20 ans). Plus encore que pour les diplômés de niveau III, cette différence d'âge à la sortie de formation s'explique par la présence d'une part importante d'étudiants du social en reprise d'études (63 %). Ainsi, les primo sortants obtiennent leur diplôme à 25 ans en moyenne, contre 28,5 pour ceux qui ont repris leurs études.

L'origine sociale des étudiants ayant obtenu un diplôme de moniteur éducateur (niveau IV) diffère sensiblement de celle des étudiants ayant un diplôme social de niveau III ; leurs pères encore en activité appartiennent moins souvent aux cadres et professions libérales (20 % contre 28 %) et sont plus souvent employés, techniciens ou agents de maîtrise. Mais, ils sont issus de milieux plus favorisés que l'ensemble des diplômés de niveau IV, avec une part d'enfants de cadres ou de professions intermédiaires⁵ de 38 % (contre 21 % sur l'ensemble des niveaux IV). Seuls

4. Les sortants des classes terminales de l'enseignement secondaire sans diplôme sont aussi des sortants avec un niveau d'étude de niveau IV mais ils ne sont pas retenus ici afin de disposer d'une cohorte comparable à celles des sortants des formations sociales avec un diplôme de niveau IV dont près des deux tiers sont au moins bacheliers. De la même manière, dans la suite du texte lorsqu'il est fait référence à l'ensemble des sortants de niveau IV, il s'agit des sortants diplômés de niveau IV.

5. Cette dénomination recouvre l'ensemble des techniciens, agents de maîtrise et professions intermédiaires.

T • 01 les sortants de la génération 2001 par niveau d'études, âge et sexe

	Effectifs	Âge moyen		Part des femmes en %	
		Primo sortants	Ensemble	Primo sortants	Ensemble
Diplômés de niveau III	136 200	22,2	-	58	-
<i>Diplômés d'une formation sociale de niveau III</i>	5 400	25,0	26,7	87	83
Diplômés de niveau IV	90 100	20,2	-	46	-
<i>Diplômés d'une formation sociale de niveau IV</i>	1 500	25,0	27,3	76	73
Ensemble	762 300	21,3	-	46	-

Source : CEREQ, exploitation DREES - enquête Génération 2001, interrogation à 3 ans.

T • 02 origine sociale : dernière profession du père

	en %						
	Agri-culteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre, ingénieur, profession libérale, professeur	Technicien, agent de maîtrise, profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ne sais pas
Diplômés d'une formation sociale de niveau III	8	11	28	13	22	16	1
Diplômés de niveau III	6	10	24	14	24	21	2
Diplômés d'une formation sociale de niveau IV	4	11	20	18	29	17	1
Diplômés de niveau IV	5	11	12	9	29	31	2

Source : CEREQ, exploitation DREES - enquête Génération 2001, interrogation à 3 ans.

17 % ont un père ouvrier, contre 31 % pour l'ensemble des diplômés de niveau IV. La proportion d'enfants d'ouvriers est ainsi moindre parmi les diplômés des formations sociales de niveaux III et IV que parmi l'ensemble des sortants de niveau équivalent.

Les jeunes diplômés des formations sociales de niveau III estiment avoir atteint le niveau de formation souhaité, tandis que ceux de niveau IV se sont parfois arrêtés pour des raisons financières

Lorsqu'on les interroge sur les raisons pour lesquelles ils ont achevé leurs études, 90 % des primo sortants diplômés des formations sociales de niveau III répondent l'avoir fait parce qu'ils avaient atteint le niveau de formation souhaité (tableau 3), soit 22 points de plus que pour l'ensemble des diplômés de niveau équivalent. Parmi les primo

sortants de niveau IV avec le diplôme de moniteur éducateur, un peu plus de la moitié évoquent ce motif (soit 16 points de plus que l'ensemble des diplômés de même niveau). Avoir trouvé un emploi est la deuxième raison de ne pas poursuivre ses études ; elle est évoquée par 48 % des diplômés des formations sociales de niveau III comme de niveau IV, soit un peu plus souvent que par les autres sortants de formation de niveau équivalent pour qui cette proportion est de l'ordre d'un tiers. Enfin, les raisons financières sont aussi un facteur non négligeable d'arrêt des études : 41 % des diplômés des formations sociales de niveau IV invoquent cette raison, contre 28 % de l'ensemble des diplômés de même niveau. Par ailleurs, les étudiants sortants diplômés d'une formation sociale sont beaucoup moins nombreux à dire avoir quitté le système éducatif car ils étaient « lassés » des études (moins de 15 % contre environ 40 % pour l'ensemble des sortants diplômés de niveaux III et IV).

**L'insertion professionnelle
des nouveaux diplômés
des formations sociales
est plus rapide et plus stable
que celle des autres diplômés
de niveau équivalent**

Les jeunes diplômés issus des formations sociales de niveaux III et IV connaissent un accès rapide à l'emploi ; plus de 80 % d'entre eux ont trouvé un emploi en moins de trois mois (graphique 1). Ces nouveaux intervenants sociaux s'insèrent mieux que les autres jeunes diplômés de niveaux équivalents : leur temps moyen d'accès à un premier emploi est ainsi de 1,2 mois pour les formations sociales de niveau III (contre 2,1 pour l'ensemble des

niveaux III), de 1,8 mois pour les moniteurs éducateurs (contre 2,4 pour l'ensemble des diplômés de niveaux IV et de 2,9 pour l'ensemble de la génération 2001). La dégradation de la conjoncture amorcée à la mi-2001 ne s'étant pas fait immédiatement ressentir sur l'emploi des jeunes, ces temps d'accès à l'emploi ont aussi été plus courts d'environ un mois que ceux qu'avaient connus les sortants de la génération 1998 (4,1 mois en moyenne pour l'ensemble de la génération) qui avaient quitté le système éducatif à une période où le taux de chômage des jeunes était élevé.

La proportion de femmes qui accèdent à un premier emploi en moins de trois mois est assez proche de celle des

hommes, pour l'ensemble des diplômés de niveau III comme pour celle des formations sociales de ce niveau (72 % et 70 % en faveur des femmes pour l'ensemble des diplômés de niveau III ; 85 % et 82 % en faveur des hommes pour les diplômés du social de ce niveau). Par contre, au niveau IV, les hommes accèdent plus vite que les femmes à un premier emploi, pour les moniteurs éducateurs comme pour les autres diplômés de ce niveau ; l'écart est cependant moins important pour les moniteurs éducateurs que pour l'ensemble des diplômés de niveau équivalent, puisque 86 % des hommes et 77 % des femmes moniteurs éducateurs accèdent à leur premier emploi en moins de trois mois, contre respectivement 75 % et 61 % en moyenne.

**Des premiers emplois
de plus longue durée
dans les professions sociales**

Pour les jeunes sortants du système éducatif, le premier emploi n'est pas toujours durable et peut déboucher sur un autre emploi mais aussi parfois sur une période de chômage ou d'inactivité. Mais, alors que les contrats courts (d'une durée inférieure à six mois) concernaient, à l'occasion de leur premier emploi, 45 % de l'ensemble des diplômés de niveau III et 41 % des diplômés de niveau IV, seuls moins de 30 % des diplômés des formations sociales de niveau III et 35 % des moniteurs éducateurs ont été recrutés sur ce type de contrat (tableau 4). À l'inverse, les diplômés des formations sociales obtiennent plus souvent que les autres des contrats longs : la durée de leur premier emploi est supérieure à deux ans pour plus de 49 % d'entre eux, contre 32 % pour les autres diplômés de niveau équivalent.

Les premiers emplois sur des postes à durée indéterminée (CDI et emplois de fonctionnaires) sont effectivement plus fréquents pour les diplômés des formations sociales (près de 40 % au niveau III comme au niveau IV) que pour les sortants du système éducatif de niveau III ou IV (environ 30 % à chaque niveau) [graphique 2]. Les CDD représentent toutefois environ la moitié des premiers emplois obtenus par les

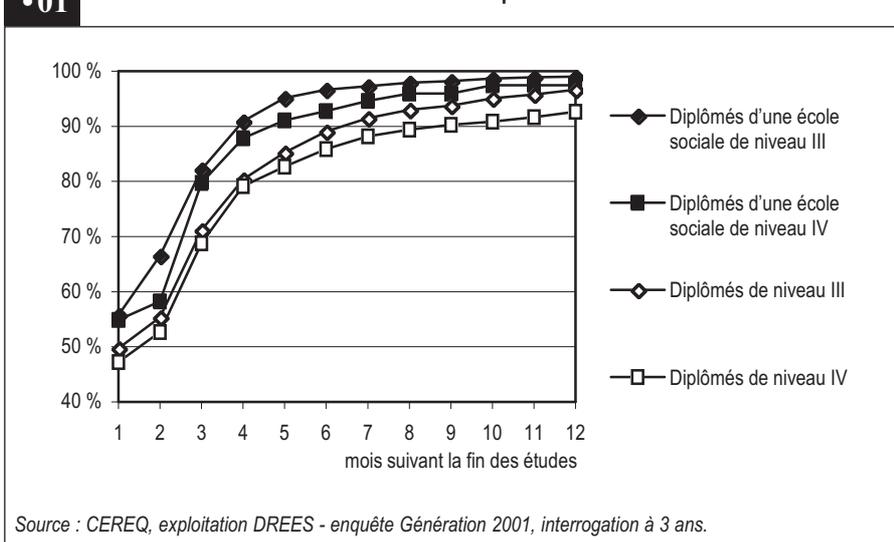
T • 03 raisons d'arrêt des études (plusieurs réponses possibles)

	A atteint le niveau de formation souhaité	A trouvé un emploi	Raison financières	Lassés	Refusé dans une formation supérieure
Diplômés d'une formation sociale de niveau III	90	48	18	14	1
Diplômés de niveau III	68	35	26	37	6
Diplômés d'une formation sociale de niveau IV	53	48	41	13	7
Diplômés de niveau IV	37	35	28	45	10

en %

Champ : primo sortants.
Source : CEREQ, exploitation DREES - enquête Génération 2001, interrogation à 3 ans.

G • 01 proportion de nouveaux diplômés ayant trouvé un emploi au cours des mois suivant l'obtention du diplôme



diplômés des formations sociales (57 % au niveau III, et 51 % au niveau IV), tandis qu'ils ne constituent, respectivement, que 36 % et 28 % des premiers emplois de l'ensemble des diplômés de niveau III et IV. À l'inverse les recours à l'intérim et aux contrats aidés sont moins fréquents dans les professions sociales. Les missions d'intérim sont pratiquement inexistantes dans les professions sociales, alors qu'elles représentent plus de 20 % des emplois proposés à l'ensemble des diplômés de niveau III et de niveau IV. En outre, les contrats aidés constituent environ 15 % des premiers emplois de l'ensemble des diplômés de niveaux IV, mais moins de 5 % de ceux des formations sociales de niveau équivalent.

Peu de périodes de chômage ou d'inactivité après l'obtention du diplôme

Deux ans et demi après leur sortie d'une formation du domaine social, les diplômés de niveau III sont quasiment tous en emploi (95 %). Les moniteurs éducateurs le sont aussi dans leur grande majorité (88 %), 4 % d'entre eux ayant en outre repris une formation. Par conséquent, les diplômés du social ont peu connu le chômage ou l'inactivité (5 % pour le niveau III et 8 % pour le niveau IV) [graphiques 3 et 4]. Par comparaison, 86 % de l'ensemble des sortants diplômés de niveau III occupent un emploi deux ans et demi après leur sortie du système éducatif et 9 % sont en situation de chômage ou d'inactivité deux ans et demi après leur sortie de formation; ces proportions sont respectivement de 79 % et 13 % pour l'ensemble des sortants diplômés de niveau IV.

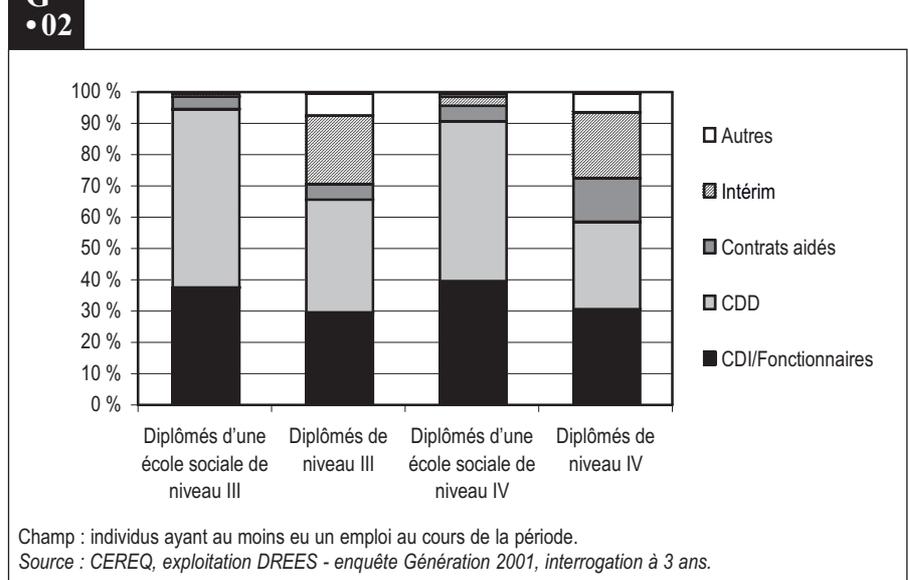
Au total, au cours des trois premières années de leur vie active, la proportion du temps passé en emploi atteint 94 % pour les diplômés de formations sociales de niveau III, et 89 % pour ceux de niveau IV (tableau 5). Le temps passé au chômage ou en inactivité est

T • 04 durée du premier emploi

	en %				
	0-3 mois	4-6 mois	7-12 mois	1-2 ans	2 ans et plus
Diplômés d'une formation sociale de niveau III	18	11	10	13	49
Diplômés de niveau III	32	13	11	12	32
Diplômés d'une formation sociale de niveau IV	29	6	7	9	49
Diplômés de niveau IV	31	10	10	16	32

Champ : individus ayant au moins eu un emploi au cours de la période.
Source : CEREQ, exploitation DREES - enquête Génération 2001, interrogation à 3 ans.

G • 02 statut du premier emploi occupé à la sortie de formation



très faible pour ces diplômés : 6 % depuis la fin de leurs études pour les niveaux III et 9 % pour les niveaux IV. Il est inférieur de 5 points au temps de chômage ou d'inactivité de l'ensemble des diplômés de niveau III et de 8 points à celui de l'ensemble des diplômés de niveau IV.

L'insertion des diplômés du social de niveau III peut à bien des égards être rapprochée de celle des infirmiers diplômés de même niveau du secteur sanitaire⁶. Les infirmiers diplômés d'État sont également en grande majorité des femmes (87 % contre 83 %), ayant en moyenne 24 ans (contre 27 ans), et ont aussi terminé leurs études en ayant atteint le niveau souhaité (92 %, contre 90 %). Leur insertion professionnelle est également immédiate et durable. Les infirmières ont accès à leur premier emploi plus rapidement encore que les diplômés de niveau III des formations sociales (0,3 mois

contre 1,2 mois) et ne connaissent ensuite pratiquement pas de période de chômage.

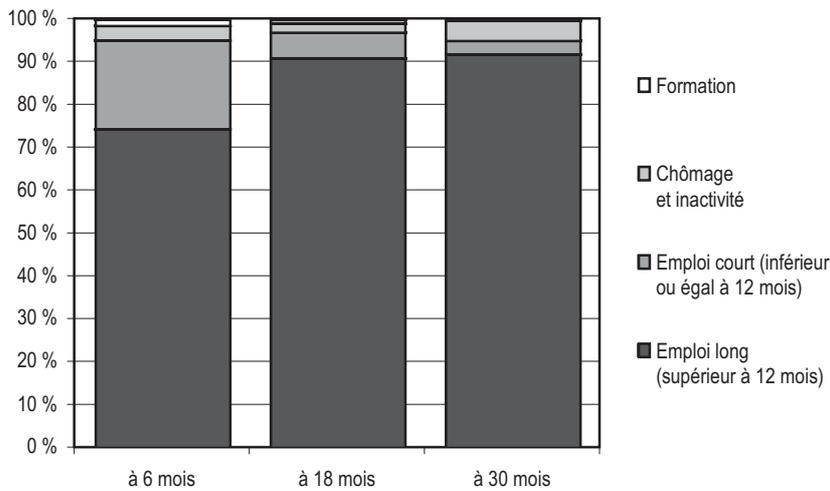
Trois ans après l'obtention de leur diplôme, huit sortants des formations sociales sur dix ont un emploi stable

Leur premier emploi étant souvent de plus longue durée que celui des sortants d'autres formations, les professionnels du social sont relativement plus nombreux à avoir connu un seul emploi au cours de leurs trois premières années d'activité. Ainsi, respectivement 53 % et 62 % des diplômés des formations sociales de niveaux III et IV exercent toujours leur activité dans leur premier emploi, alors que 41 % l'ensemble des diplômés de niveau III sont dans ce cas, et 43 % de ceux de niveau IV. De même, à la date de l'enquête, respectivement 62 et 65 % des diplômés

6. MARQUIER R., 2005, « Les cinq premières années de carrière des infirmiers sortis de formation initiale », *Études et Résultats*, n° 393, avril, DREES.

G
•03

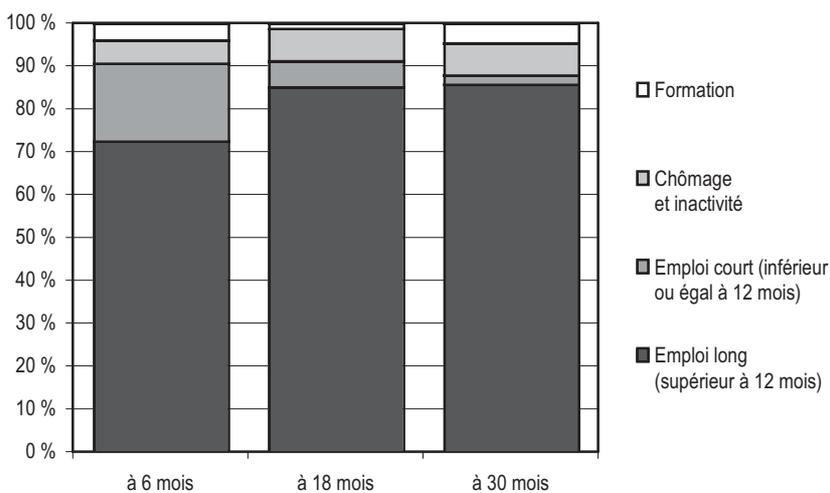
**situation par rapport à l'emploi depuis la sortie de formation
chez les diplômés du social de niveau III**



Source : CEREQ, exploitation DREES - enquête Génération 2001, interrogation à 3 ans.

G
•04

**situation par rapport à l'emploi depuis la sortie de formation
chez les diplômés du social de niveau IV**



Source : CEREQ, exploitation DREES - enquête Génération 2001, interrogation à 3 ans.

més des formations sociales (de niveaux III et IV) occupent le même emploi depuis plus de deux ans, contre 48 % de l'ensemble des diplômés de niveau III et 43 % des diplômés de niveau IV (tableau 6).

Globalement, ceux qui ont changé d'emploi entre 2001 et 2004 ont amélioré leur situation sur le marché du travail et sont nettement plus souvent en emploi à durée indéterminée que lors de leur première embauche. Cette tendance s'observe pour l'ensemble des diplômés de niveaux III et IV, avec respectivement 67 % et 60 % de postes à durée indéterminée, et la part des emplois stables s'élève à 81 % pour les diplômés du social de niveau III (dont 28 % occupent des emplois de fonctionnaires) et à 78 % pour les moniteurs éducateurs (graphique 5).

Le travail à temps partiel apparaît quant à lui plus développé chez les intervenants sociaux que parmi l'ensemble des diplômés de niveau équivalent : 14 % occupent en 2004 un emploi à temps partiel contre 7 % au niveau III et 21 % contre 16 % au niveau IV. Toutefois, ce constat ne vaut pas pour les hommes diplômés des professions sociales de niveau III, puisque seuls 5 % sont à temps partiel soit une proportion quasi identique à celle des autres hommes de niveau équivalent (4 %), tandis que l'écart est plus important entre les hommes diplômés des formations sociales de niveau IV et les diplômés de niveau équivalent (respectivement 12 % et 7 %).

**Les métiers occupés
par les diplômés du travail social
correspondent généralement
à leur formation**

Plus de 90 % des sortants de formations sociales de niveau III exercent un emploi correspondant à leur diplôme. Ils ne sont que 3 % à occuper, à l'occasion de leur premier emploi, une fonction moins qualifiée dans le secteur social que celle correspondant à leur niveau de formation et 4 % à travailler dans un autre secteur. Ils ne sont plus respectivement que 1 % et 3 % dans ces situations trois ans plus tard. Ils sont en outre 82 % à estimer à la date de l'enquête occuper un emploi correspondant

T
•05

proportion du temps passé dans chaque situation

	Emploi	Chômage/ Inactivité	Formation/ reprise d'études	Total
Diplômés d'une formation sociale de niveau III	94	6	0	100
Diplômés de niveau III	86	11	3	100
Diplômés d'une formation sociale de niveau IV	89	9	3	100
Diplômés de niveau IV	79	17	5	100

en %

Source : CEREQ, exploitation DREES - enquête Génération 2001, interrogation à 3 ans.

à leur niveau de compétences, contre 70 % de l'ensemble des diplômés de niveau III.

La correspondance entre la formation et le métier est aussi très forte pour les titulaires d'un diplôme de moniteur éducateur, puisque plus de 80 % d'entre eux accèdent effectivement à l'emploi pour lequel ils ont été formés et que 10 % assurent des fonctions d'éducateur spécialisé, plus qualifiées que leur niveau d'études. Seuls 5 % ne travaillent pas dans le secteur social. Il n'y a pas de différence notable entre le premier poste occupé et l'emploi exercé au bout de trois ans. À la date de l'enquête, ils sont 79 % à estimer occuper un emploi correspondant à leur niveau de compétences, contre 64 % de l'ensemble des diplômés de niveau IV.

Par ailleurs, d'autres sortants de la génération 2001 exercent également, trois après la fin de leurs études, une profession à laquelle préparent les diplômés de niveau III ou IV du travail social. Ceux-ci ont été identifiés à partir de la description qu'ils ont faite de l'emploi qu'ils occupaient au moment de l'enquête. Ainsi, ont été dénombrés, en plus des diplômés de niveaux III (5 360) et IV (1 500) issus des formations sociales, respectivement 1 700 et 850 anciens étudiants ayant suivi d'autres formations qui, trois ans après leur sortie du système éducatif, apparaissent exercer des fonctions proches de celles qu'occupent les diplômés du domaine (encadré 3).

T •06 **durée de l'emploi en cours à la date de l'enquête**

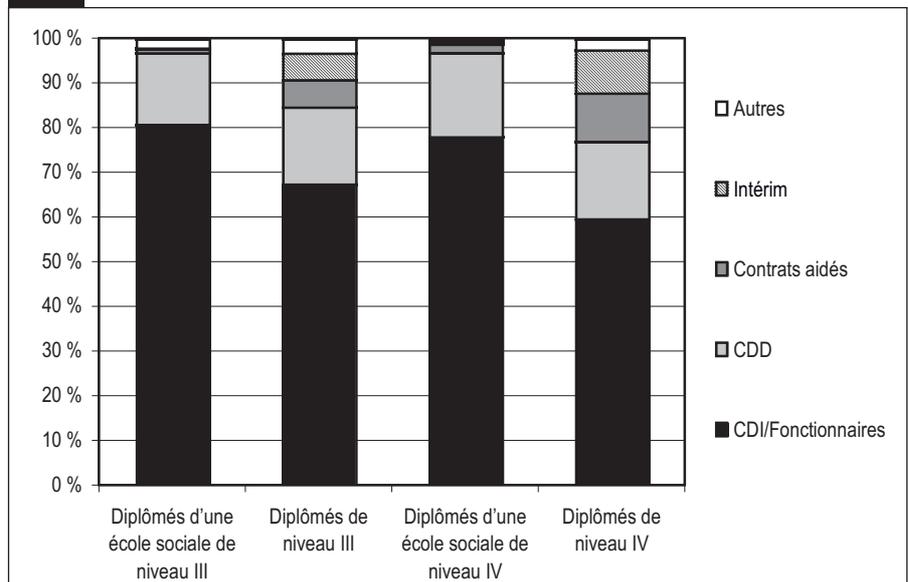
en %

	0-3 mois	4-6 mois	7-12 mois	1-2 ans	2 ans et plus
Diplômés d'une formation sociale de niveau III	3	4	10	21	62
Diplômés de niveau III	8	8	12	24	48
Diplômés d'une formation sociale de niveau IV	3	3	14	15	65
Diplômés de niveau IV	10	10	14	22	43

Lecture : 62 % des diplômés d'une formation sociale de niveau III occupent leur emploi à la date de l'enquête depuis au moins deux ans.

Source : CEREQ, exploitation DREES - enquête Génération 2001, interrogation à 3 ans.

G •05 **statut du dernier emploi occupé à la date de l'enquête**



Champ : individus ayant au moins eu un emploi au cours de la période.

Source : CEREQ, exploitation DREES - enquête Génération 2001, interrogation à 3 ans.

Les sortants du système éducatif déclarant trois ans plus tard exercer un métier social sans détenir un diplôme social de niveau III ou IV

Les primo sortants du système éducatif en 2001 qui, environ trois ans après leur sortie de formation, ont déclaré exercer un emploi du domaine social sans détenir un diplôme de niveau III et IV correspondant explicitement à une profession sociale, peuvent être séparés en quatre groupes distincts en fonction de la nature de cet emploi, et du niveau de diplôme habituellement nécessaire pour l'occuper.

Un premier groupe, représentant 850 personnes, est constitué de personnes déclarant remplir des fonctions de moniteur éducateur. Leurs caractéristiques individuelles et celles des emplois qu'ils occupent sont proches de celles des sortants munis du diplôme de moniteur éducateur. La proportion de femmes est identique (75 %), mais leur âge moyen est un peu plus faible (23,5 ans contre 25 ans). Près de neuf personnes sur dix de ce groupe ont obtenu le baccalauréat ou un diplôme équivalent, dans une spécialité « sanitaire et sociale » pour l'essentiel. Seul le temps d'accès au premier emploi les différencie des moniteurs éducateurs diplômés (près de 5 mois contre un peu moins de 2 mois) mais, comme pour eux, sur les trois années d'observation, la part du temps passé en emploi est plus importante que celle des autres diplômés de niveau IV (87 % contre 79 %).

Le deuxième groupe, représentatif d'environ 1 700 personnes déclarant remplir des fonctions d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, d'assistant social..., peut être rapproché des sortants diplômés des formations sociales de niveau III. Il est cependant moins féminisé (74 % de femmes contre 87 %) et plus jeune d'un an et demi en moyenne (23,5 ans). Sept personnes sur dix de ce groupe ont un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur, DEUG en sciences humaines et sociales ou DUT carrières sociales par exemple. La formation qu'elles ont suivie fait très souvent référence au domaine sanitaire ou social (38 % des cas) ou aux sciences humaines et sociales (46 % des cas). Leur temps d'accès à un premier emploi a été un peu plus long que pour les diplômés des formations sociales de niveau III (près de 4 mois contre un peu plus de 1 mois) mais, au final, sur les trois ans d'observation, ils ont passé près de 90 % de leur temps en emploi, comme, en moyenne, l'ensemble des diplômés de niveau III.

Le troisième groupe, représentatif de près de 6 500 personnes, est constitué en grande majorité d'aides à domicile, et correspond à des formations de niveau V. Il est composé quasi exclusivement de femmes (97 % de moins de 20 ans en moyenne) aux origines sociales plus modestes que les diplômés des formations sociales de niveau III ou IV (67 % ont un père employé ou ouvrier contre moins de 50 % parmi les diplômés du social de niveau IV comme de niveau III et 52 % pour l'ensemble des sortants de la génération 2001). Un peu plus de la moitié de ces jeunes femmes n'avait pas orienté leurs études vers le domaine social : 55 % ont suivi une formation sans lien apparent avec le social, le sanitaire, ou les sciences humaines. Près de huit sur dix d'entre elles, n'ont pas le baccalauréat ou un diplôme équivalent. Leur insertion professionnelle a été beaucoup moins facile que celle des autres sortants et a fortiori que celle des diplômés des formations sociales. Elles ont dû attendre, en moyenne, sept mois pour trouver leur premier emploi (contre 2,9 pour l'ensemble des sortants de la génération 2001). Leur entrée sur le marché du travail a été souvent marquée par le chômage et l'inactivité ; ainsi, leur temps passé en emploi ne représente que 72 % du temps écoulé entre leur sortie du système éducatif et la date de l'enquête, soit un peu moins que l'ensemble des sortants (77 %) et nettement moins que les diplômés des formations sociales (90 %).

Enfin, un dernier groupe se distingue, représentatif de plus de 4 000 personnes employées comme animateurs ; ce groupe est à la marge de cette étude, car l'animation n'est pas toujours considérée comme une profession sociale (animateur sportif, animateur de centres de loisirs, par exemple). Un tiers des animateurs sont des hommes, leur âge moyen est d'un peu plus de 21 ans. Leur niveau de diplôme et leur spécialité sont très variés. Trois personnes sur dix sortent de formation avec un diplôme de niveau BAC +2 ou supérieur, un peu moins d'un quart avec un baccalauréat ou un diplôme équivalent, et près de la moitié possède un diplôme inférieur au baccalauréat. Seul un tiers d'entre eux a suivi une formation s'apparentant au domaine social (sciences humaines et sociales ou sanitaire et sociale). Leur temps d'accès à un premier emploi est en moyenne de près de trois mois, et ils ont passé 81 % de leur temps en emploi entre la fin de leurs études et la date de l'enquête. La principale particularité de ce groupe tient à la nature de leur contrat de travail : trois ans après leur sortie du système éducatif, plus du tiers sont en contrat aidé, alors que ce type de contrat ne concerne que 10 % des emplois occupés à la date de l'enquête par l'ensemble des sortants de la génération 2001.

Ces quatre groupes ont une caractéristique commune : les emplois qu'ils occupent sont plus souvent à temps partiel que ceux des diplômés des formations sociales de niveau III ou IV, et plus encore que ceux de l'ensemble des sortants de la génération 2001 (15 %). Cette proportion est encore plus élevée pour les personnes employées comme aides à domicile ou comme animateurs : près de la moitié ont un emploi à temps partiel.